



Certificat

Agent d'accompagnement auprès des personnes âgées et des personnes dépendantes



Objectifs de la formation

À l'issue de la formation, le stagiaire aura acquis les compétences nécessaires à l'exercice du métier d'agent d'accompagnement au sein d'un établissement accueillant des personnes âgées et/ou personnes dépendantes. Il-elle sera en mesure de :

- favoriser le maintien de l'autonomie de la personne âgée à travers l'aide à l'accomplissement de gestes de la vie quotidienne,
- transmettre des informations sur l'état de santé physique et moral de la personne à l'ensemble du personnel,
- observer et analyser les situations d'urgence ; agir en conséquence,
- développer des qualités relationnelles d'écoute et de rassurance.

L'agent d'accompagnement travaille en étroite collaboration avec le personnel soignant de la structure. Il-elle sait quelle est sa place, ses fonctions et les limites de ses compétences au sein d'une équipe. Il-elle respecte la déontologie propre à ce secteur d'activité.

Certificat Agent d'accompagnement

Contenu de la formation

Accompagner les résidents au travers des gestes de la vie quotidienne

- Alimentation et hygiène alimentaire
- Entretien des locaux
- Entretien du linge

Connaître les publics pour mieux situer son rôle et ses fonctions

- Connaissance de la personne âgée et dépendante
- Connaissances des différentes pathologies psycho-gériatriques
- Connaissance des notions de déficiences, incapacités, désavantages, compensation
- Rôle et place de l'auxiliaire de gérontologie
- Connaissance de l'environnement socio- professionnel

Mettre en œuvre une relation adaptée avec l'ensemble des acteurs

- La relation
- Les besoins spécifiques des personnes en fin de vie
- La communication

Contribuer à faciliter et stimuler la vie corporelle et relationnelle de la personne aidée dans la sécurité et le confort

- L'impact du toucher et la mise en œuvre d'une attitude bien traitante
- Notions d'ergonomie
- La prévention des risques physiques et psychiques du travail
- Les règles d'actions pour la mobilisation des personnes et l'aide aux transferts
- Les enjeux et la réglementation de la prévention des risques professionnels

Formation en milieu professionnel

Les périodes de formation en milieu professionnel doivent permettre au candidat d'acquérir, de compléter et de mettre en œuvre les compétences (savoirs, savoir-faire et savoir-être) requises pour l'exercice des fonctions d'auxiliaire gérontologie.

Elles contribuent à développer les capacités d'autonomie, d'initiative, de responsabilité et d'adaptabilité.

GRETA des Côtes d'Armor

19 bis bd Lamartine
22000 SAINT-BRIEUC

02 96 61 48 54

greta.cotesarmor@ac-rennes.fr



Contacts

Sandra HERPEUX
Morgane HEDRLIN



Publics

Demandeurs d'emploi, salariés en CIF, etc.



Pré requis

- Avoir validé son projet professionnel
- Capacité relationnelle, résistance physique et psychologique
- Capacité d'organisation et esprit d'initiative, rigueur et discrétion
- Être à jour de ses vaccinations (vaccin hépatite B recommandé)



Lieux de formation

Site du Lycée Félix Le Dantec
Rue des Cordiers 22300 LANNION

Site du Lycée Kerraoul
Kerraoul 22500 PAIMPOL

Site du Lycée Auguste Pavie
13 rue Anatole Le Braz 22200 GUINGAMP



Date

Nous consulter



Durée

Parcours type : 458,5 heures en centre et 280 heures en entreprise
Durée individualisée en fonction des acquis



Méthodes et moyens pédagogiques

- Alternance de séances théoriques et pratiques
- Plateaux techniques comprenant une salle de soins et équipements cuisine, matériel d'entretien du linge et des locaux
- Centre de ressources multimédia



Validation

Certificat « Agent d'accompagnement des personnes âgées et personnes dépendantes » (niveau V enregistré au RNCP)



Modalités d'évaluation

- Évaluation en cours de formation
- Examen final



Programme
Bretagne
Formation



Formation éligible
au CPF demandeur
d'emploi



Financement dans
le cadre d'un congé
individuel de formation